

POLITIQUE DE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS

QUESTIONS ET RÉPONSES

Q1. Pourquoi le Canada exporte-t-il du matériel militaire?

R. Le Canada produit du matériel militaire afin de satisfaire à ses besoins en matière de défense et de remplir ses engagements à l'endroit de l'OTAN et du NORAD. Quelque 300 sociétés employant environ 35 000 personnes fabriquent du matériel de défense et du matériel civil. Peu de compagnies se consacrent exclusivement à la production de matériel de défense et peu de produits du secteur canadien de la défense se rangent dans la catégorie du matériel militaire offensif. Nos exportations vers les États-Unis et l'Europe sont nécessaires à la réduction du coût global et au maintien d'une industrie novatrice et compétitive.

Q2. En quoi la nouvelle politique diffère-t-elle de la précédente?

R. La nouvelle politique précise les objectifs de la précédente et améliore certaines définitions.

L'ancienne politique ne faisait pas de distinction entre les produits militaires et stratégiques civils, surtout lorsqu'il s'agissait d'interdire l'exportation de ces produits vers certaines catégories de pays. La nouvelle politique met l'accent sur le matériel militaire, de sorte que les biens stratégiques civils peuvent être exportés vers un plus grand nombre de pays qu'auparavant.

Les biens militaires sont clairement désignés et leur exportation est étroitement contrôlée en ce qui concerne quatre groupes de pays. Bien que ces groupes soient restés les mêmes, la définition du quatrième groupe a été considérablement précisée pour éviter toute confusion quant aux objectifs de la politique.

Des arrangements spéciaux sont prévus en ce qui concerne les entreprises conjointes, car c'est là un domaine où la politique canadienne ne reflétait pas l'évolution qui a marqué la structure industrielle au fil des ans.

Q3. Pourquoi la définition du matériel militaire ne fait-elle pas mention de l'utilisateur ultime?

R. Nous nous préoccupons du matériel militaire même. En plus de biens militaires, les forces militaires et paramilitaires ont toujours besoin de divers autres matériels (matériel de communications et de bureau, camions et vêtements, etc.). Nous ne voyons pas pourquoi les sociétés canadiennes s'abstiendraient de fournir des biens non militaires, qui pourraient être fournis par bien d'autres pays, s'ils n'augmentent en rien la capacité offensive des organisations militaires ou paramilitaires.